Conditions de travail

- Poste permanent à temps plein, à raison de 35 heures par semaine, avec congé le vendredi après-midi.
- Taux horaire de 26,84 $ à 32,72 $, selon l'échelon applicable.
- Vacances annuelles.
- Neuf (9) jours fériés par année.
- Congé payé pendant la fermeture du bureau municipal pour la période des Fêtes.
- Banque de huit (8) jours de congés personnels.
- REER avec contribution de l'employeur de 7 %.
- Assurances collectives.

Comment soumettre votre candidature

Vous souhaitez contribuer à une communauté dynamique et voir vos projets prendre vie? Faites-nous parvenir votre curriculum vitæ et une lettre de présentation au plus tard le 27 novembre 2026, par courriel à emplois@riviere-beaudette.com, en indiquant comme objet : **Candidature — Services culturels.**

La Municipalité de Rivière-Beaudette assure l'accès à l'emploi sans discrimination. Nous remercions toutes les personnes qui soumettront leur candidature. Seules les personnes retenues pour une entrevue seront contactées.